

Se professionnaliser en prothèse ongulaire

RS7099 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42030
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2027

Certificateur(s)

VIRGINIE GUERIN · SIRET : 82849886500025

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
KRISTY DEIANU	95327435400018	Former et organiser l'évaluation
LAURA ESTELLE	87750602200038	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un domaine d'activité de plus en plus concurrentiel la certification «Se professionnaliser en prothèse ongulaire» a pour objectif de répondre au mieux aux exigences actuelles du domaine et attester des compétences nécessaires à l'exercice de l'activité de prothésiste ongulaire, notamment :

- répondre aux attentes des clients et assurer la qualité technique et esthétique des prestations (toutes techniques de rallongement gel ou résine, embellissement et nail art)
- assurer la sécurité des clients et de la prothésiste (hygiène et sécurité)
- assurer la pérennité commerciale de la structure (fidélisation, marketing, rentabilité)

Cette certification doit permettre aux participants de mieux appréhender la complexité de l'activité de prothèse ongulaire. Elle s'appuie sur de solides bases techniques avec en complément des compétences en hygiène et sécurité ainsi qu'en terme de gestion d'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification est composée de 4 compétences et 15 sous-compétences :

Compétence C 1 - maîtriser la relation client

Cette compétence permet l'acquisition du savoir être et des compétences nécessaires à l'accueil, au diagnostic et au conseil de la clientèle pour la réalisation de soins esthétiques des ongles (diagnostic personnel, conseils sur la prestation à réaliser et l'entretien / suivi).

Compétence C.1.1 : accueillir une cliente

Compétence C.1.2 :

réaliser un diagnostic du travail à effectuer en fonction de la demande et du type d'ongle et conseiller la cliente

Compétence C.1.3 : conseiller la cliente sur le suivi post-prestation

Compétence C 2 -

appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Cette compétence atteste du respect par le(la) candidat(e) des règles d'hygiène dans le cadre d'une prestation

d'onglerie (asepsie du poste de travail, désinfection des outils et des mains..) mais aussi de prévention des risques professionnels (port des EPI, ergonomie du poste de travail).

Compétence

C.2.1 : appliquer les règles d'hygiène

Compétence C.2.2 : appliquer les règles de prévention des risques professionnels

Compétence C 3 -

réaliser, entretenir et déposer une prothèse ongulaire

Cette compétence atteste des compétences techniques pour réaliser des prothèses ongulaires avec rallongement (capsules, chablon) dans le cadre d'une nouvelle pose comme pour un remplissage (entretien à 3 ou 4 semaines).

La certification atteste à la fois de la qualité technique et esthétique des prestations mais aussi du respect des protocoles d'hygiène.

Compétence

C.3.1 : réaliser la préparation de l'ongle naturel

Compétence C.3.2 : réaliser une prestation de pose en extension capsule

Compétence C.3.3 : réaliser une prestation de pose en extension chablon

Compétence C.3.4 : réaliser la pose de gel sur capsule et chablon

Compétence C.3.5 : mettre en forme la prothèse ongulaire

Compétence C.3.6 : réaliser le remplissage (complément à 3 ou 4 semaines)

Compétence C.3.7 : réaliser la dépose

Compétence C 4 – Réaliser un embellissement des ongles

Cette compétence atteste des compétences techniques et artistique du candidat pour réaliser un embellissement « courant » ou « tendance » des ongles avec des techniques allant de la pose de vernis semi permanent, la french ou le baby boomer aux techniques de Nail Art.

Compétence C.4.1 : réaliser une pose de vernis semi permanent

Compétence C.4.2 : maîtriser la french

Compétence C.4.3 : maîtriser le babyboomer (avec la technique de l'éponge ou en construction dans le gel)

Compétence C.4.4 : maîtriser 4 « Nail Art » différents

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Connaître le domaine de l'esthétique

Maîtriser le français parlé écrit et les règles de calcul de base (produits, sommes, calcul de pourcentages)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

A l'issu de son cursus de formation, le formateur remplit une grille d'évaluation reprenant les différents critères des compétences du référentiel de certification.

Si la note est

à 14/20 alors l'inscription de la candidate aux épreuves de certification est validée. A défaut le formateur propose un complément de formation à la candidate.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 membres dont au moins 2 extérieurs à l'organisme (professionnels reconnus en activité - 2 ans d'ancienneté requis) + 1 représentant de l'organisme certificateur. Soit 66% minimum de membres extérieur à l'autorité délivrant la certification.

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lusitienails.com/certificationlusitienails>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7099/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	3
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 300 € – 3 150 €
Durée	28 – 70 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	102
Parcours menés à terme	92
Taux d'achèvement	90 %
Période	04/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	122
Montant total engagé	224 480 €
Coût moyen par dossier	1 840 €
Durée moyenne	71 h
Période	04/2025 – 08/2026
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.